

## Titre

Jeudi 18 mars 2021

### [ATELIER] La coordination des dispositifs de veille sociale

*115, maraudes et Samu Sociaux, accueils de jour, comment mieux travailler ensemble ?*

## Animateur

- **François LEBRUN**, Chargé de mission, Fédération des Acteurs de la Solidarité Pays-de-la-Loire

## Intervenant.es

- **Vincent HUBERT**, Directeur SIAO, ESPERER 95
- **Nathalie DENIKINE**, Responsable SIAO, Croix-Rouge française
- **Corinne TAIEB**, Responsable de la coordination des équipes mobiles, Samusocial de Paris

## Synthèse

Si les textes consacrent la mission de coordination de la veille sociale par les SIAO, cette mission qui leur est assignée est laborieuse à mettre en œuvre au regard du manque de moyens portés aux crédits de cette mission et d'une activité quotidienne très lourde assumée par les SIAO.

Cependant, l'état de précarité ou de détresse des personnes sans-abri requiert des accompagnements qui concernent tous les domaines de la vie – emploi, logement, santé, éducation, culture etc. – et donc une approche pluridisciplinaire. Ainsi, dans chaque département, les SIAO doivent agir en ordonnateur des orientations vers l'hébergement et le logement fonction de la demande et de l'offre mais également de façon complémentaire aux côtés des autres acteurs du premier accueil, acteurs de l'hébergement et du logement, acteurs sociaux et sanitaires.

Enfin, globalement, la multiplication des dispositifs rend nécessaire la mise en œuvre d'une coordination territoriale.

Sans cadre de référence à ce jour, lorsqu'elle est assurée par le SIAO, la coordination de la veille sociale est menée de diverses manières dans les départements. Initialement, les objectifs de cette coordination sont multiples :

- soutenir une couverture territoriale en optimisant toutes les ressources du territoire, tant dans les aires urbaines que semi-urbaines ou rurales,
- améliorer la continuité du dispositif dans le temps : journée/nuit, périodes hivernales/estivales etc.
- permettre la mobilisation de toutes les compétences existantes sur les territoires pour offrir une prise en charge la plus adaptée possible aux besoins individuels,
- rendre effectif le suivi des personnes rencontrées et faciliter les processus d'accès au logement depuis la rue dans une logique « Logement D'Abord » en garantissant la circulation de l'information,
- tendre à une amélioration continue des pratiques des intervenants,
- capitaliser la connaissance qu'acquière les intervenants étant au contact des publics sans abri au quotidien pour alimenter qualitativement les outils d'observation sociale,
- responsabiliser l'ensemble des acteurs (associations, bénévoles, citoyens) en institutionnalisant le lien avec les pouvoirs publics et en clarifiant l'implication de chacun dans la politique de lutte contre le sans-abrisme à l'échelle du territoire,
- Partager les bonnes pratiques.

Assurer cette mission de coordination des acteurs peut passer par plusieurs moyens (liste non-exhaustive) :

- l'organisation et l'animation d'instances de réflexion (coordinations territoriales, commissions situations complexes, groupes de travail spécifiques, etc.),
- des formations (utilisation de SI-SIAO,
- la production de publications (référentiel de pratiques, guide des dispositifs, répertoire des acteurs du département, cartographie, bulletins d'info, livre blanc, enquêtes, etc.),
- une veille sur l'actualité et la législation du secteur de l'hébergement et de l'habitat dans l'objectif de mieux informer et soutenir l'action des professionnels de terrain.

### Bibliographie

- [Présentation de la mission de coordination de la veille sociale du SIAO 95 \(ESPERER 95\)](#)
- [Présentation de la mission de coordination de la veille sociale du SIAO 74 \(Croix-Rouge française\)](#)
- [Présentation de la mission de coordination de la veille sociale du SIAO 75 \(Samusocial de Paris\)](#)